



CABINET DU HAUT-COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE
Bureau de la communication Interministérielle

Nouméa, le 11 mai 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉFÉRENDUM DU 4 NOVEMBRE 2018

14 816 PERSONNES PROPOSÉES À L'INSCRIPTION D'OFFICE SUR LA LISTE ÉLECTORALE GÉNÉRALE (LEG)

Le travail de préparation des inscriptions d'office sur les listes électorales générales (LEG) est terminé. 14 816 personnes de statut civil coutumier et de statut civil de droit commun seront proposées à l'inscription d'office sur la liste électorale générale à partir du 14 mai, c'est-à-dire sans avoir à faire la moindre démarche.

En effet la loi organique du 21 avril 2018 prévoit que l'année du scrutin, sont inscrites d'office sur la liste électorale générale de Nouvelle-Calédonie les personnes qui ne sont pas déjà inscrites sur une liste hors du territoire et qui ont leur domicile réel dans une commune de Nouvelle-Calédonie ou y habitent depuis six mois au moins.

Ces personnes ont pu être identifiées grâce aux travaux menés sur leurs fichiers par les services de l'ISEE, de la CAFAT et de la DGRAC et par plusieurs enquêtes auprès des mairies et des tribus du territoire. Par ailleurs l'INSEE, en métropole, a pu identifier 6915 personnes déjà inscrites sur une liste hors de Nouvelle-Calédonie, qui ne sont donc pas concernées par les inscriptions d'office.